



# ***Le rôle de la concertation dans la prévention des risques industriels majeurs***

**Myriam MERAD**

**GEstion Sociétale des Risques (GESO)/ Direction des Risques Accidentels (DRA)**

**Forum Inter-SPPPI**

**Lyon, 19- 20 Octobre 2005**

**INERIS**

# Vers une gestion participative des risques

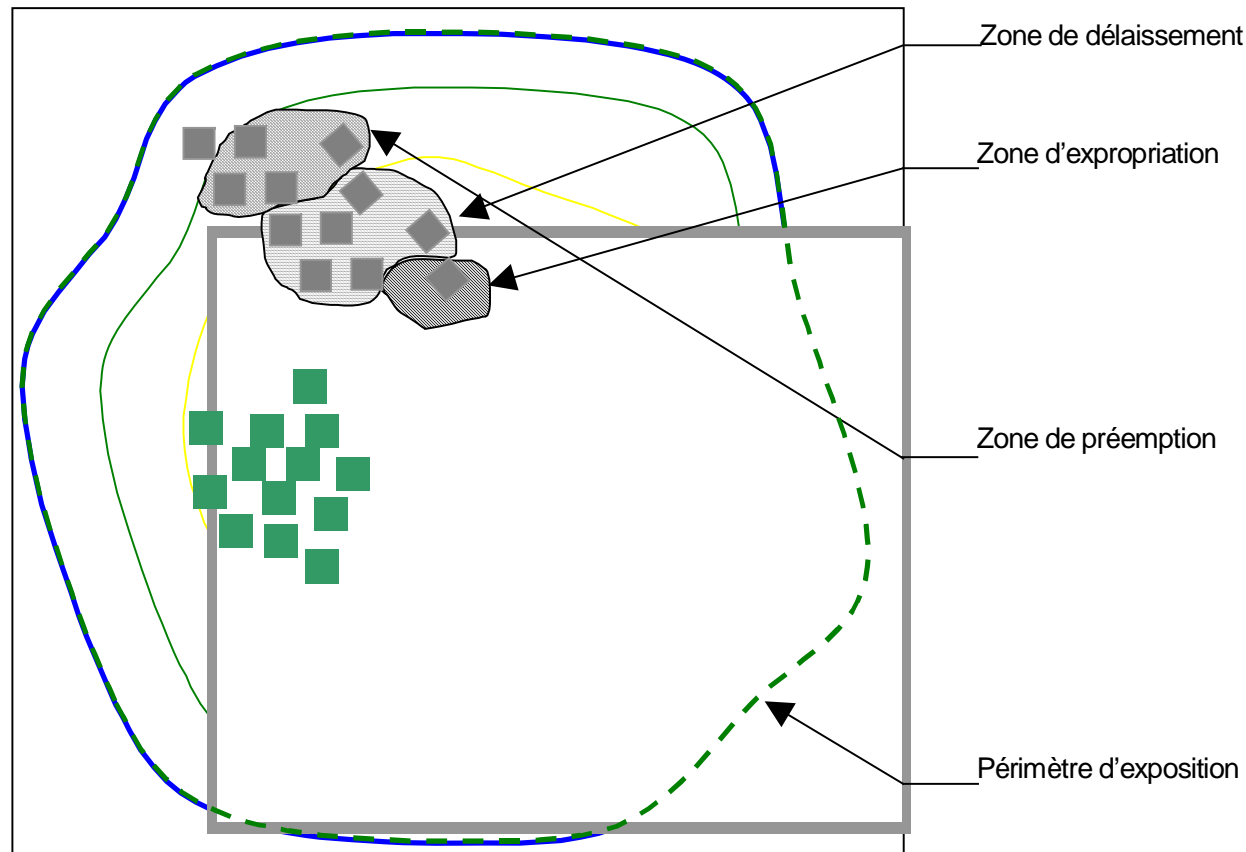
## Des changements ....

- Convention d'Aarhus (1998) sur “ l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement ”.
- Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à «la démocratie de proximité».
- Loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à « la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages ».

# Le Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC)

- 30 personnes, 5 collèges d'acteurs (administration, collectivités territoriales, exploitants, riverains et travailleurs).
- Rôle :
  - **Force d'avis.** Il est associé à l'élaboration des Plans de Préventions des Risques Technologiques (PPRT). Un avis sur le projet de règlement PPRT. Il émet des observations sur les documents d'information à destination des citoyens réalisés par les pouvoirs publics et l'exploitant.
  - **Destinataire d'informations.** Informations d'ordre technique : les accidents ayant des conséquences perceptibles à l'extérieur du site, les analyses critiques, EDD, plans d'urgence et information sur le devenir et le fonctionnement du site industriel tels que les projets d'extension ou de modification des installations.
  - **Devoir d'information du public.**

# Plans de Prévention des Risques Technologiques



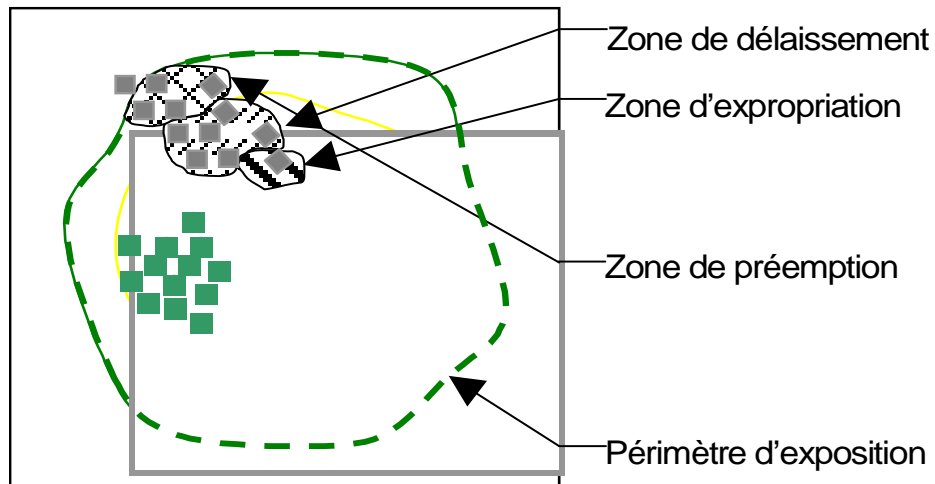
Zone de préemption = Fonction (Nature du risque, gravité, probabilité, cinétique).

Périmètre d'exposition aux risques = Fonction (Nature, intensité, mesures mises en œuvre).

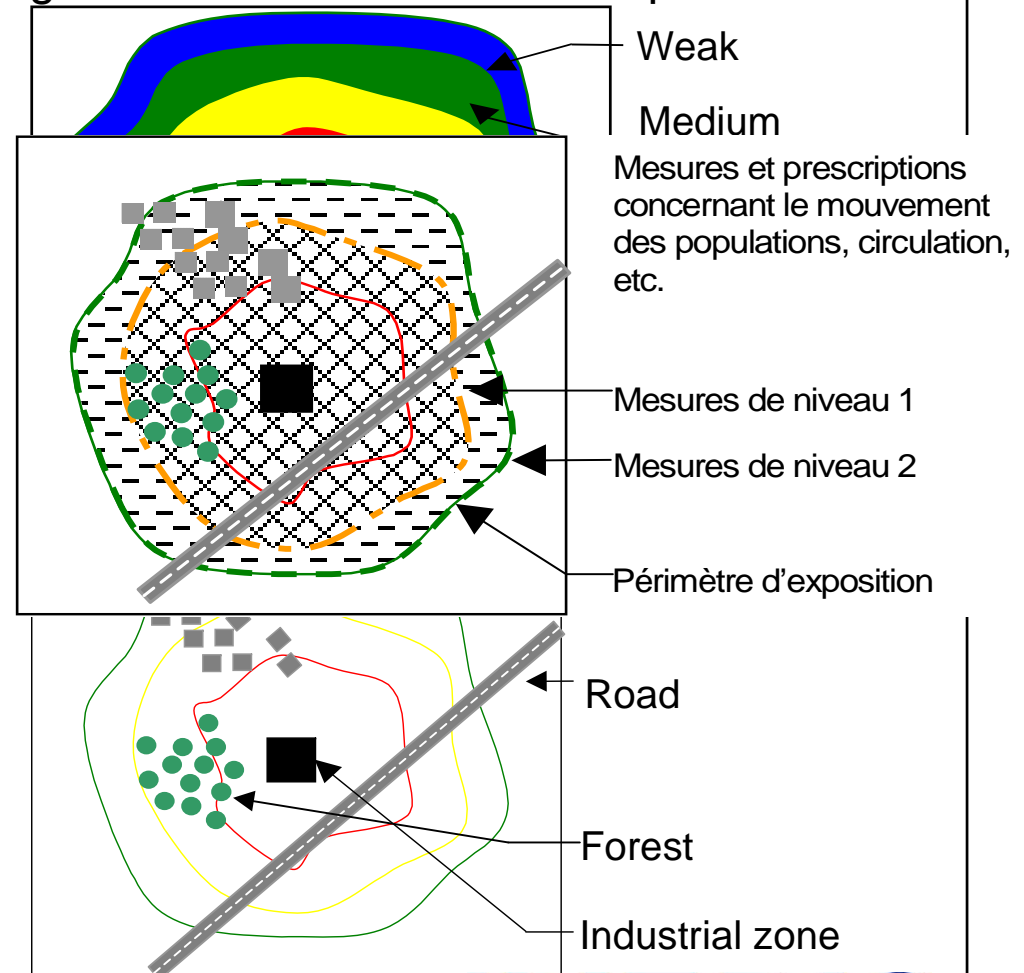
A chaque zone correspond un ensemble de mesures proportionnées.

# Plans de Prévention des Risques Technologiques

- ◆ 3 problématiques conditionnées par un découpage administratif de l'acte d'expertise :



- Problématique du risque :



# Questions opérationnelles

- Quel est le rôle de la concertation ?
  - Culture partagée du risque.
  - Coordination des actions.
  - Responsabilisations, ...etc.
- Quels sont les lieux de la concertation ?
  - CLIE, SPPPI.
  - CLIC.
- Quelle place donner aux travailleurs ?
- Quels sont les mécanismes *implicatifs* du publics ? Quels sont les moyens pour y parvenir ?
- Comment impliquer les associations ?
- Comment construire un avis concerté CLIC ?

# Retour d 'expérience des formes de concertation en Europe

- **Intervention de l'MUTADIS (Gilles Heriard-Dubreuil):** *Coordinateur du projet Trustnet-in-Action* “ Gouvernance inclusive des risques ”
- **Intervention de Bruna De Marchi (Italie):** Gestion participative des pollution industrielles dans la région de Brescia (Italie).
- **Intervention de Julian Williamson. HSL (UK).** Projet Securing Health together, improving occupational health.